

3^{ème} Plan national Milieux humides

Groupe thématique Urbanisme

Ordre du jour

1. Rappel du fonctionnement général du GN et des Groupes thématiques (Gth), et Présentation du mandat du GTh urbanisme
2. Finalisation de la composition du GTh
3. Présentation des actions et élaboration du tableau de bord de suivi et tour d'horizon des actions en cours ou en vue non inscrites dans le PNMH
4. Désignation des correspondants "Communication" et "Outre-mer"
5. Modalités de suivi et organisation du GTh (calendrier, coordination avec d'autres GT existants, etc.)

Contexte

- Plan lancé en juin 2014 (6 axes, 52 actions)
- Une durée de 5 ans : 2014 à 2018
- Une instance nationale de suivi : le GNMH
- Réunion annuelle du GNMH
- 6 Gths thématiques (composition à finaliser) :

Connaissance

Agriculture

Aménagement du territoire

Urbanisme

*Communication, Education, Sensibilisation, Participation du public
(donc aspects formation) : « CESP »*

Outre-mer

Présentation du mandat du GT urbanisme

- Animer la mise en œuvre des actions du thème 'Urbanisme' au travers :
 du suivi de l'avancement effectif des actions via un tableau de bord et
 de l'articulation entre les travaux

Ex : cadrage » de chaque action : pilote(s), partenaire(s), plan de financement, livrables attendus, calendrier de réalisation

	Actions	Pilote	Partenaire s	Résultats attendus	Calendrier prévisionnel					Suivi					Difficultés
					2014	2015	2016	2017	2018	2014	2015	2016	2017	2018	
32	Publier un recueil d'expériences issues du 1er Grand Prix « Zones humides en milieu urbanisés »														
33	Publier des supports pédagogiques à destination des élus sur les milieux humides														

Présentation du mandat du GT urbanisme

- Etudier les aspects « CFS » de chaque action afin d'alimenter les travaux transversaux du GTh « CFS » et désigner un « correspondant » qui participera aussi aux GTh « CFS »
- Etudier les aspects « OM » de chaque action afin d'alimenter les travaux transversaux du GTh « OM » et désigner un « correspondant » qui participera aussi aux GTh « OM »
- Amener des éléments de réflexion, propositions sur une thématique annuelle. Cette année : MH et changement climatique

Composition du GT

Présents aujourd'hui :

DDT ; AFEPTB ; Forum des Marais Atlantiques ; MAAF ; Association Humanités-Biodiversité ; Cerema ; DHUP ; DEB

Excusés :

DREAL, CGEDD, UNICEM

Autres membres :

ADCF
Fédération nationale des parcs naturels
FNSEA
UNICEM
DGPR

Pistes possibles de compléments :

Agence de l'Eau ?
Collectivité ?

Actions du GT urbanisme

		Pilote & prestataire
Sensibilisation	32- Publier un recueil d'expériences issues du 1er Grand Prix « Zones humides en milieu urbanisé »	DEB/DHUP Cerema
	33- Publier des supports pédagogiques à destination des élus sur les milieux humides	DEB/DHUP Cerema
	34-Lancer un nouveau Grand prix « milieux humides et urbanisation »	DEB/DHUP Cerema
Connaissance Méthodologie	35-Publier des fiches thématiques « milieux humides et urbanisation »	DEB/DHUP Cerema
	36-Approfondir la notion de conflits d'usages en zones urbaine et périurbaine	DEB/DHUP Cerema
Intégration des MH dans d'autres politiques publiques	37-Intégrer les milieux humides dans le référentiel du label EcoQuartier	DEB/DHUP Cerema
	38-Renforcer la prise en compte des milieux humides dans le cadre des PLU Intercommunaux (PLUI)	DEB/DHUP Cerema

+ autres actions à suivre ?

32- Publier un recueil d'expériences issues du 1er Grand Prix « Zones humides en milieu urbanisé »

MO : DEB/DHUP
Prestataire : Cerema



- A cheval sur le 2^{ème} et 3^{ème} Plan
- Engagé à l'issue du Grand Prix 2011 « Zones humides en milieu urbanisé »
- Ouvrage publié fin janvier 2015

Sommaire

Des enjeux et des enseignements à partager

Première partie : Prise en compte des milieux humides dans les documents d'urbanisme

- La préservation des milieux humides au travers du PLU et de la gestion – Vimines (73)
- Une planification partagée pour préserver le marais et ses usages – Saint - Omer (62)

Deuxième partie : Préservation de la biodiversité en milieu urbanisé

- Création d'un réseau de mares intégré dans un corridor écologique en milieu urbain – Strasbourg (67)
- Redécouverte et valorisation d'un milieu humide dégradé par des incivilités – Le Mesnil - le - Roi (78)
- Redécouverte et gestion des marais à l'orée de la ville – Rochefort (17)

Troisième partie : Gestion des crues et des eaux pluviales

- Préservation des milieux humides du bassin - versant de l'Aygas – Tarnos (40)
- Restauration d'un milieu humide dans l'optique de gérer les eaux pluviales – Montbéliard (25)
- Création de bassins paysagers de gestion des crues – Dol - de - Bretagne (35)

Quatrième partie : Intégration des milieux humides dans l'aménagement urbain

- La valorisation des milieux humides au coeur d'un projet de parc urbain – Saint - Jacques- de - la - Lande (35)

Cinquième partie : Sensibilisation du public sur la préservation des milieux humides

- Aménagement d'un parc pédagogique sur les milieux humides – Evian - les - Bains (74)

Plan de diffusion ?

Communication, valorisation ?

33- Publier des supports pédagogiques à destination des élus sur les milieux humides

MO : DEB/DHUP ; prestataire : Cerema

- **Plaquette + fiches à l'attention des élus – suite à l'ouvrage MH et aménagement urbain**

En cours de réalisation - Publication pour congrès AMF novembre 2015



- **Réalisation d'une journée technique sur les milieux humides en zone urbanisée**

A rapprocher du Grand Prix 2016 ?

- **Autres pistes... valise pédagogique, autre ?**

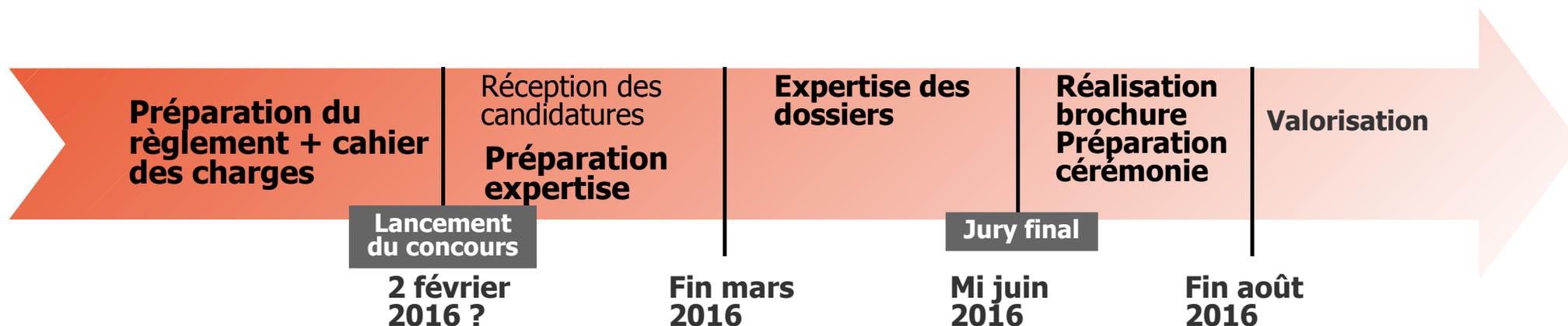
- **Approche Outre-Mer**

Extrait du plan : « Une déclinaison outremer de cette action sera également envisagée dans un second temps. »

34- Lancer un nouveau Grand Prix « Milieux humides et urbanisation »

MO : DEB/DHUP avec appui Cerema

- 2^{de} édition du Grand Prix, en portant l'accent sur les aménités des milieux humides urbains



Les partenaires potentiels :

Expertise : DDT, DREALS,...

Jury final : MNHN, Onema, DREAL, DDT, AMF, Ramsar, Agences de l'eau, ...

35- Publier des fiches thématiques « milieux humides et urbanisation »

MO : DEB/DHUP ; prestataire : Cerema

- Production de fiches méthodologiques sur des thématiques telles « que la planification urbaine et les milieux humides, la gestion urbaine des milieux humides, les milieux humides dans les écoquartiers, etc. »

Cette série de fiches a pour objectif d'approfondir une problématique spécifique et de donner des enseignements en s'appuyant sur des exemples opérationnels.

- Fiche 'MH et écoquartiers' en cours de réalisation en lien avec l'opération 37

Rythme : 1 à 2 fiches par an selon l'année

33- Approfondir la notion de conflits d'usages en zone urbaine et périurbaine

En zone urbanisée, les milieux humides peuvent être exposés à des désordres de différentes natures : opérations de remblaiements, pollution des milieux, altération des écosystèmes (surfréquentation) et des continuités écologiques. Ces désordres peuvent révéler des conflits d'usage au niveau du système urbain ayant pour effets des pressions exercées sur le milieu humide ou opérant au sein même du milieu humide. Il s'agirait de répondre à la question suivante : aux deux échelles, celle du système urbain et celle du milieu humide, quels sont ces conflits d'usage et comment les gérer ?

MO : DRI pour état de l'art puis DEB/DHUP ?

Prestataire : Cerema

■ Les travaux pourraient comporter 4 volets :

- le repérage de conflits d'usages par l'observation territoriale et les retours d'expériences ;
- le repérage des acteurs-clés (collectivités, aménageurs, citoyens, associations...) ;
- un travail d'analyse et d'approfondissement au travers d'ateliers et de séminaires ;
- l'établissement de premiers éléments de réponse : rédaction d'enseignements, organisation de journées techniques...

- **En 2015** : État de l'art scientifique sur les conflits d'usages des milieux humides en zones urbaines et péri-urbaines
- **2016** : Récolte de retours d'expériences auprès d'acteurs – études de terrain et interviews – mise en place d'un groupe de travail
- **2017** : Rédaction d'enseignement ou organisation d'une journée

37- Intégrer les milieux humides dans le référentiel du label EcoQuartier

Le label EcoQuartier permet d'encourager, d'accompagner et de valoriser les projets d'aménagement et d'urbanisme durables. La prise en compte explicite des « milieux humides » dans son référentiel permettra de privilégier les projets des collectivités qui en valorisent les multiples fonctions, et qui en font un atout pour concevoir la ville de demain. Il s'agira donc d'enrichir l'actuelle grille EcoQuartier sur les engagements 19 et 20 qui portent respectivement sur la gestion de l'eau et sur la prise en compte de la biodiversité.

Cette action sera mise en œuvre par la DHUP avec l'appui du CEREMA.

38- Renforcer la prise en compte des milieux humides dans le cadre des PLU Intercommunaux (PLUi)

Le Ministère de l'écologie a mis en place un groupe de travail sur la mise en oeuvre des Plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi). Les objectifs de ce groupe sont d'identifier et de promouvoir les bonnes pratiques, de produire des outils méthodologiques et d'engager une réflexion sur certaines thématiques. Dans ce cadre, la prise en compte par les PLUi des milieux humides, représentatifs à la fois de la trame verte et de la trame bleue, sera abordée. Cette démarche pourra déboucher sur des outils (guides méthodologiques par exemple) à destination des intercommunalités.

Cette action sera copilotée par la DEB et la DHUP.

Modalités du groupe de travail

Calendrier

2 à 3 réunions par an ?

Élaboration et partage des tableaux de bord de suivi

Production d'éléments de réflexion sur la communication, la thématique annuelle (MH et changement climatique)



Direction technique Territoires et ville

Merci !

Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement - www.cerema.fr

Direction technique Territoires et ville - 2 rue Antoine Charial - 69426 LYON Cedex 03 - Tél. : +33 (0)4 72 74 58 00

Siège social : Cité des mobilités - 25 avenue François Mitterrand - 69674 BRON Cedex - Tél. : +33 (0)4 72 14 30 30